

# LETTRE DE REFUS DE RÉSILIATION D'ASSURANCE CONFORMÉMENT À LA LOI HAMON

Lieu : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## Nom et prénom de l'assuré :

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

## Nom de l'assureur :

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

## Contrat d'assurance concerné :

Numéro de contrat : \_\_\_\_\_

## Objet de la lettre :

Par la présente, nous accusons réception de votre demande de résiliation du contrat d'assurance mentionné ci-dessus, en application de la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 dite "Loi Hamon".

Après étude attentive de votre dossier, nous sommes au regret de vous informer que votre demande de résiliation ne peut être acceptée dans les conditions prévues. En effet, conformément aux dispositions légales et contractuelles, la résiliation ne peut intervenir que dans les cas suivants :

- 1. Résiliation à l'échéance annuelle du contrat, en respectant le préavis prévu.**
- 2. Résiliation suite à un événement modifiant le risque assuré (changement de situation personnelle, professionnelle, etc.).**
- 3. Résiliation dans le cadre de la loi Hamon, uniquement après la première année de souscription du contrat.**

Votre demande ne remplit pas les critères requis ou a été formulée en dehors des délais légaux. Nous vous invitons à prendre contact avec notre service client pour toute précision ou pour étudier ensemble les alternatives possibles.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous remercions de votre compréhension.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Signature de l'assureur**

**Signature de l'assuré**

Nom et titre : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Source originale de ce document :

<https://modeles-resiliation.com/lettre-refus-resiliation-loi-hamon/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://modeles-resiliation.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.  
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.